

Question écrite du 12 décembre 2020 de M. Matthias Erhardt: «Quels critères pour actionner le dispositif «grand froid»?»

Sur son site internet, la Ville de Genève présente son dispositif «grand froid» (ouverture d'abris de la protection civile, etc.). En revanche, les critères permettant d'actionner ce dispositif ne sont pas spécifiés.

Le Conseil administratif est prié d'expliquer les critères permettant de mettre en place ce dispositif, respectivement d'y mettre fin.